
FICHE TECHNIQUE de la salle

Albert Thomas

Bourse Du Travail
205 Place Guichard, 69003 Lyon

Service des Salles Municipales
& Locaux Syndicaux

MAJ du 01/01/2025



Informations Générales

- **Contact pour toute démarche de location :**

Adresse postale :

Ville de Lyon / DCI (Direction Centrale de l'Immobilier)
Service des Salles Municipales & Locaux Syndicaux,
69205 Lyon Cedex 01

Accueil :

11 rue du Griffon, 69001 Lyon - **Tél : 04 72 10 38 21**

du lundi au vendredi 9h00/13h00 sans RV – 14h00/17h00 sur RV

Email : salles.municipales@mairie-lyon.fr

- **Contacts pour toute information :**

- **Salle :** RESPONSABLES DE LA SALLE

- **Thierry LEBOURG :** 06 03 93 17 60

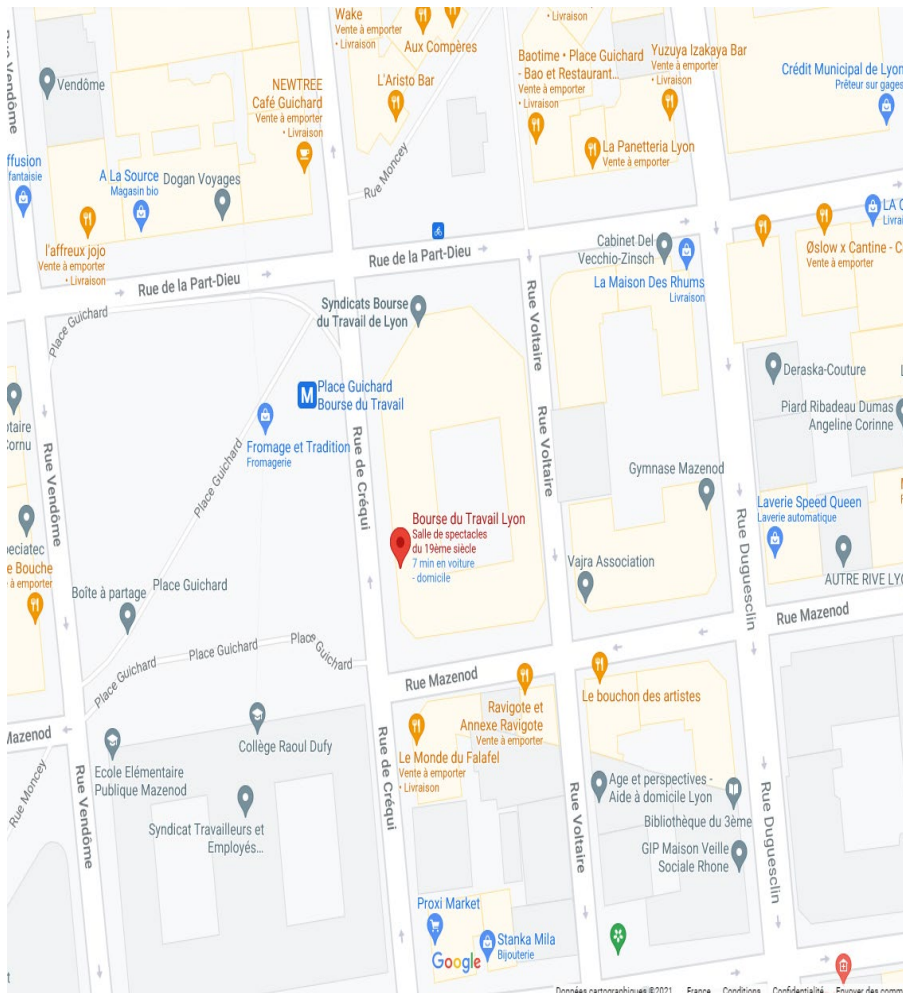
- **Email :** Maitrise.SMLS@mairie-lyon.fr

- **Technique :** RESPONSABLE TECHNIQUE SON, LUMIERE

- **Frédéric TERRAS :** 06 16 81 40 05

- **Email :** frederic.terras@mairie-lyon.fr

- **Plan de masse – accès salle :**



Entrée du public :

- angle rue Créqui / rue de la Part-Dieu (parvis avec marches. Gestion de l'attente du public à l'extérieur sous responsabilité de l'organisateur),
- accès fauteuils roulants : rue Voltaire, via une rampe d'accès avec portier vidéo,
- billetterie dans l'atrium pour l'accueil et vente de places.

Entrée des artistes :

- angle rue Mazenod / rue Créqui (surveillance de l'accès sous responsabilité de l'organisateur).

Accès techniques matériel

et décors :

(Chargement et déchargement)

- accès direct à l'arrière scène par un monte-charge (3m x 2m) donnant rue Mazenod (Manœuvres uniquement effectuées par le personnel Ville de Lyon).

Stationnement :

- Les autorisations temporaires de chargement/déchargement sont effectuées par la Ville de Lyon pour les rues Mazenod (arrière du bâtiment) et Créqui (côté du bâtiment).
- Elles sont uniquement délivrées pour le jour même de la manifestation et uniquement pour des opérations de chargement/déchargement.
- S'agissant de stationnement sur voie publique, les places ne sont ni pré réservées, ni gardées.
- Le stationnement d'un « Bus tour » est possible le long du bâtiment rue Créqui (avec alimentation électrique).

Conditions de mise à disposition de la Salle :

Les conditions de mise à disposition de la salle sont décrites dans le règlement général du Service des Salles Municipales et le Règlement Intérieur particulier de la Salle.

Le personnel de la Ville de Lyon est composé de régisseurs de salles et de régisseurs son et lumière.

Les régisseurs de salles : ont pour mission d'assurer l'ouverture et la fermeture de l'établissement, l'accueil de l'organisateur, la préparation, la propreté et la surveillance du bâtiment et de ses équipements et de garantir le respect des règles de sécurité ERP pendant la présence de tout public. **Les régisseurs ne déchargent pas le matériel de l'organisateur et ne participent pas au montage/démontage (hormis manipulation des machineries de scène, perches et ponts motorisés). Il appartient à l'organisateur de gérer les relations avec les artistes, les techniciens ou le public.** Que le contractant soit un professionnel du spectacle ou non, les régisseurs de salle mettent les équipements mobiliers (tables, chaises, praticables, pupitre orateur) à disposition de ce dernier qui en assure l'installation, sous leur contrôle.

Les régisseurs son et lumière : assistent la mise en œuvre des dispositifs techniques des salles nécessaires à la conduite et contrôlent le respect des normes de sécurité du spectacle. Ils assurent l'alimentation et la sécurité électrique du bâtiment pendant les manifestations.

Lors de manifestations organisées par une structure non détentrice d'une licence d'entrepreneur de spectacle vivant, le régisseur son et lumière peut assurer la conduite son **ou** lumière après acceptation de celle-ci par le Directeur technique.

Le régisseur son et lumière ne connaissant pas le spectacle, il est impératif de désigner une personne qui pourra le guider et/ou de fournir tous types de documents nécessaires au bon déroulé du spectacle (conduite lumière, tops son, déroulé du spectacle, plan de feu, plan de scène...).

Lorsque l'occupant est un professionnel du spectacle (détenteur d'une licence d'entrepreneur de spectacle), les régisseurs son et lumière mettent les équipements à disposition de celui-ci et en supervisent l'installation, dans le respect des règles de sécurité en vigueur. Ils n'assurent pas les régies son et lumière.

Conditions d'utilisation du matériel des salles de spectacles:

Le matériel (son, lumière et logistique) est mis à disposition dans un bon état de fonctionnement.

L'utilisation par le contractant dudit matériel se fait obligatoirement en présence du régisseur et du sonorisateur-électricien de la Ville de Lyon.

A condition que les règles de sécurité soient respectées, les matériels mis à disposition ne pourront être déplacés par le contractant qu'après accord de l'agent compétent de la Ville. **Ils sont remis à leur place initiale par le contractant à la fin de la manifestation. Le temps de démontage et remise en place de ces équipements devra être compris sur la période de location.**

LA SALLE

(Plans de fauteuils en Annexe)

- la salle est équipée de fauteuils fixes numérotés, sans fosse, promenoirs ou bergeries (**le public debout n'est pas admis**).
- le parterre est en pente légère les 12 premiers rangs, puis en semi-gradinage les 14 suivants (accès possible en fauteuil roulant).
- le balcon est gradiné (accès impossible en fauteuil roulant) et composé d'une face et 2 latéraux.
- **aucun matériel ne doit être entreposé dans le volume salle ni dans les circulations.**
- la salle n'est pas climatisée.

Capacité totale « pleine jauge » 1929 places assises

Capacité totale « demi-jauge » 1269 places assises

- 2 emplacements permanents pour fauteuils roulants, extensible à 18 sur demande anticipée.
- ces jauges comprennent 24 places de servitude prioritairement réservées pour la Ville de Lyon, É disponibles en billetterie ¼ d'heure avant le début de la manifestation.

LES LOGES

Au premier niveau :

- 1 loge collective,
- 2 loges individuelles,
- 1 bloc sanitaire comprenant 2 douches, 2 cabinets de toilettes, 2 vasques,
- 1 espace catering équipé d'une alimentation 32 A II+T avec évier et branchement lave-linge ou lave-vaisselle, 1 four électrique et un réfrigérateur 175 litres (appareils au gaz strictement interdits). Accès direct catering-arrière-scène.

Au deuxième niveau :

- 1 loge collective,
- 2 loges individuelles,
- 1 grande loge VIP,
- 1 bloc sanitaire comprenant 2 douches, 2 cabinets de toilettes, 2 vasques.

La capacité d'accueil des loges du premier et deuxième niveau est limitée à 19 personnes au total, pour des raisons de sécurité.

Au sous-sol :

- les salles Guichard & Voltaire limitées à 49 personnes chacune.

DIVERS

Foyer / Buvette :

Aucune buvette. Boissons et nourriture non autorisées en salle.

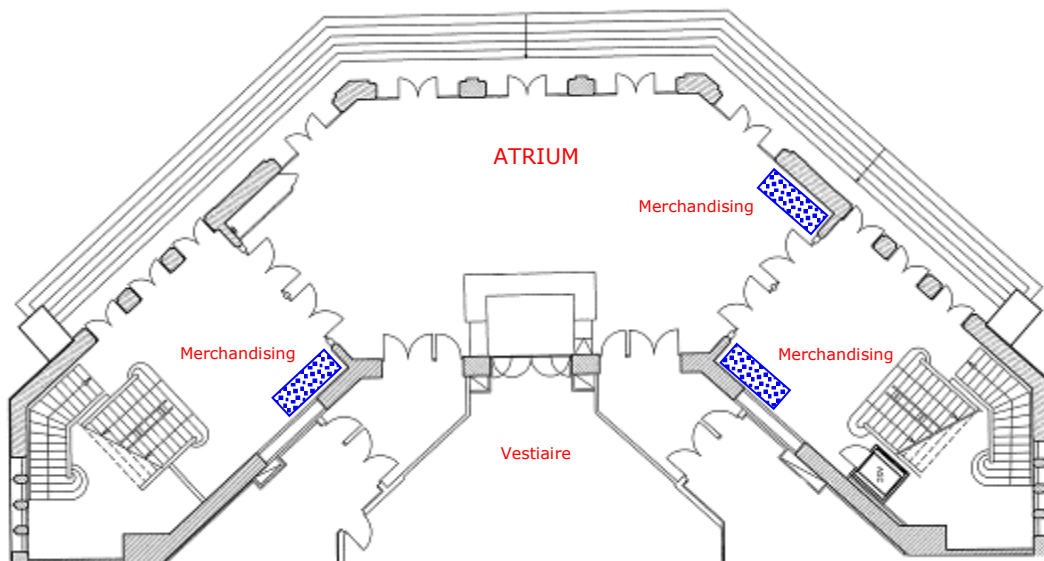
Le bon respect de cette règle est sous la responsabilité du contractant.

Merchandising :

- espace merchandising de 3 m² à disposition dans l'atrium coté Guichard ainsi que 2 autres emplacements dans les halls des escaliers (rectangles bleus). Possibilité d'utilisation de la banque d'accueil
- tables pliantes de 2m mises à disposition pour cet usage.

Vestiaire:

- espace vestiaire à disposition derrière la banque d'accueil dans l'atrium (gestion par l'organisateur uniquement et sous sa responsabilité).



ESPACE SCÉNIQUE

LA RÉGIE :

- Régie en fond de salle et au parterre (Seul emplacement autorisé pour les régies son et lumière de tournée) de 2.20m de profondeur par 6m de large,
- distance Régie/Nez de scène = 19.75m,
- distance Régie/Ecran de projection = 25.50m. Plateforme pour vidéoprojecteurs au-dessus de la régie,
- plateforme de travail de 6m de large,
- accès par une rampe depuis le niveau zéro de la salle,
- galerie technique régie-scène sous la salle pour les câbles (aucun câble toléré en salle),
- plateforme pour poursuite située dans la salle en haut de balcon de face (dotée de 2 poursuites H.M.I. 1200w).

LE PLATEAU :

- Plancher bois, peint en noir, pente 1%, recouvert d'un tapis de danse noir (fixations par vissage ou collage strictement interdites),
- Élévation sur parterre : 1,10m,
- Proscenium mobile profondeur maximum : 2,80m x largeur maximum 14m (surface max: 35m²), hauteur variable 0 à moins 1,5m du niveau scène (manœuvre effectuée uniquement par le personnel du lieu. **Pas de manœuvre en cours de représentation**),
- 2 trappes d'accès techniques situées latéralement en arrière du cadre de scène,
- Cadre de scène : largeur 13,5m x hauteur 6m sous lambrequin,
- Profondeur lointain/avant-scène : 14.45m avec proscenium ; 11.45m sans le proscenium),
- Possibilité de couper le plateau à mi profondeur ou trois quart profondeur par un rideau sur patiences,
- Largeur de scène 14,50m (réduite à 10m entre les 2 piliers),
- Hauteur sous perches : 7m,
- **Rideau de fer** à 9.20m du fond de scène, avec obligation d'un test de fonctionnement avant le début de chaque spectacle.
Ce dispositif séparant la scène de la salle doit pouvoir être manœuvré à tout moment sur toute sa hauteur, de ce fait toute la largeur de la scène doit être libre à l'aplomb du rideau de fer,

Effectif admissible sur scène : 100 personnes maximum. Au-delà, et dans la limite de 200 artistes, la mise en place par les agents du service des salles municipales de deux escaliers en devant de scène donnant sur la salle sera obligatoire. **Attention cela entraîne la suppression de plusieurs fauteuils au premier rang (voir plan en annexe). A confirmer avec le Directeur technique.**

Cintres & Machineries :

Sauf autorisation expresse du service des Salles Municipales, les manœuvres des ponts et perches sont uniquement effectuées par les régisseurs de salle.

Attention : l'accroche sur ces dispositifs ne peut se faire qu'en présence d'un technicien de la salle.

Au-dessus de la scène:

- 6 perches américaines à commande électrique d'une charge maximale de **200 kg**,
- 3 perches équipées de lignes électriques d'une charge maximale de **300 kg**,
- 2 ponts rectangulaires de 250 noirs d'une charge maximale de **1500 kg** répartis,
- 3 ponts carrés de 390 noirs d'une charge maximale de **1000 kg** répartis,

Au-dessus de l'avant-scène:

- 2 ponts carrés triangulaire de 390 noirs, d'une charge maximale de **1000 kg** répartis.
- 2 ponts carrés de 390 noirs d'une charge maximale de **800 kg** répartis pour accroche SON

Au-dessus de l'avant-scène et de la salle:

- 1 passerelle en douche au-dessus du proscenium, L 18,00m x l 1,50m,
 - 1 une passerelle au centre de la salle, L 18,00m x l 1,50m,
- Sur chaque passerelle possibilité de rapporter une charge 150 kg/ml au plancher et trois lisses d'accrochage des projecteurs supportant une charge de 25 kg/ml, sous réserve de conformité d'accrochage (notamment double accroche) et d'utilisation.

Coulisses & Circulations :

- Stockage ponctuel de matériels & décors possible en coulisse jardin sous réserve de vacuité vers l'issue de secours. Stockage permanent interdit, notamment dans la zone de débattement de la porte coupe-feu coulisses Jardin/Scène (NB : pas d'isolation phonique avec la scène),
- Circulation cour/jardin en arrière scène permettant la communication hors vue public ainsi que l'accès direct aux loges.
- **Aucune possibilité de dépose/reprise de matériel (son, lumière, décors, piano, instruments, etc.) en dehors des horaires de votre contrat de location**

Tentures et équipements :

- 1 rideau d'avant-scène rouge avec lambrequin, ouverture à la Grecque, à commande électrique depuis la régie ou la scène,
- 3 patiences à ouverture centrale : 2 au lointain en fond de scène, une au milieu (permettant de couper le plateau à mi profondeur) équipées de velours noirs demi-fond et actionnés depuis la scène,
- 1 cyclorama 12,5m x 6,5m en fond de scène,
- Rideaux, frises et pendrillons mis à disposition de l'organisateur (mise en œuvre par ses soins) :
 - 8 pendrillons en velours noir largeur 1.00m x Ht 7.46m,
 - 2 pendrillons en velours noir largeur 1.50m x Ht 7.00m,
 - 2 pendrillons en velours noir largeur 3.00m x Ht 8.00m,
 - 4 frises en velours noir longueur 15.00m x Ht 1.00m,
 - 1 frise en velours noir longueur 15.00m x Ht 1.30m,
 - 2 frises en velours noir longueur 15.00m x Ht 1.50m,
 - 1 frise en velours noir longueur 12.00m x Ht 1.00m,
 - 2 frises en velours noir longueur 12.00m x Ht 1.50m,
 - 1 frise en velours noir longueur 12.00m x Ht 1.75m,

Equipements & Mobiliers :

Equipements & mobiliers mis à disposition de l'organisateur
(Mise en œuvre par ses soins) :

- 20 praticables de type « Nivoflex super-light»
 - 1m x 2m, hauteur réglable 0,20m - 1m,
 - Plancher bois teinté noir (garde-corps sur demande),
- Chaises pliables et pupitres, pour musiciens,
- Pupitre de conférencier, chauffeuses.

ÉQUIPEMENTS VIDEO

ECRAN :

- 1 écran de projection, monté sur enrouleur électrique : largeur 9m x Ht 5,5m
- Situé à 5m73 du bord de scène et 26 m de la régie face (projection)

SYSTEMES DE DIFFUSION :

- Vidéoprojecteur Laser Barco G100 W22 (22 000 lumens)
- Optique Barco pour G100 W22 (Ratio 2,0 - 4,0 : 1)
- Matrice 4x2 18Gbps HDMI / HDBaseT PureTools PT-MA-HDBT42
- Entrée HDMI sur plateau jardin face et en régie
- Distance VP écran motorisé : 26m
- Distance VP cyclorama : 35m
- **ATTENTION** : Le vidéoprojecteur est placé sur la plateforme au-dessus de la régie technique et ne sera pas déplacé.
Prévoir un opérateur vidéo pour toute utilisation.

ÉQUIPEMENTS SON

CONSOLE + RACK :

- 1 console MIDAS M32

SYSTEMES DE DIFFUSION :

- Système D&B complet type conférence évolutif avec location de boites supplémentaires et technicien D&B confirmé obligatoire en mode concert.
- **ATTENTION** : Nous ne fournissons le système qu'en configuration « CONFERENCE ». Une location de votre part avec ingénieur système sera à effectuer auprès du prestataire référencé pour passer en mode « CONCERT » (Descriptif et Shoots sur demande)

SOURCES :

2 lecteurs CD

INTERCOMIE :

- Système CLEARCOM HF 6 postes

ÉQUIPEMENTS LUMIÈRE :

PUPITRAGE et GRADATION :

- 1 Pupitre zéro 88 flx 48,
- 1 écran tactile dédié,
- 1 pupitre ADB Domino 24 pour éclairage salle (PIX RGB),
- Gradateurs RVE : 72 x 2KW et 6 x 5KW,
- Gradateurs ADB eurorack dimswitch 60 : 48 x 2 KW,
- Télécommande ELC FOCUS HAND 3,
- 5 commandes directes en régie pour top lumineux ou effet sec. ,
- Eclairage ambiance salle LED graduable 10 x Contest PIX 18 + 2 X Contest PIX 14

LIGNES et CIRCUITS :

110 Lignes éclairage scénique réparties comme suit:

- 13 lignes par herse motorisée (3 herses): - total 39 lignes
- Passerelle 1 : 20 lignes, Passerelle 2 : 30 lignes,
- Plateau sol : 4 lignes à cour, 4 lignes à jardin,
- 3 lignes fosse d'orchestre,
- 4 lignes en régie lumière,
- 62 lignes sur patch, 48 lignes fixes sur rack ampli.

Box Stage avec :

- 1 univers traditionnel, 2 univers DMX plateau régie
- 1 DMX passerelle/plateau pour chaque passerelle
- 1 DMX jardin/cour
- 3 RJ45 cat 6 plateau jardin / régie
- 2 RJ45 cat 6 plateau cour / régie

PUISSANCES :

Coffret puissance LUMIERE situé côté JARDIN :

- 1 x P17 – 32A – 400V III
- 1 x P17 – 63A – 400V III
- 1 x P17 – 125A – 400V III
- **OU** POWERLOCK 250A

Coffret puissance SON situé côté COUR :

- 2 x P17 – 32A – 400V III
- 1 x P17 – 63A – 400V III

5 coffrets de puissance 400V III+T +N P 17 / 16A répartis sur la scène

(NB : Seuls les équipements aux normes munis des protections nécessaires en amont peuvent être raccordés sur ces coffrets).

PROJECTEURS :

- 6 découpes ROBERT JULIAT 1Kw 614 SX
- 7 découpes ROBERT JULIAT 2Kw 714 SX (6 Installées en face)
- 12 PC ROBERT JULIAT 1KW 310 HPC
- 10 PC ROBERT JULIAT 2KW 329H (8 installés en face)
- 5 Cyclos – SHOWTEC HORIZON 4 à LED RGBWA
- 2 poursuites H.M.I. – JULIAT Korrigan- 1 200 W (sans poursuiteur)
- 2 Splitters OXO BBOX DMX/RDM 6 Canaux
- 6 Blinders FL1300 (Installés sur P1)

NB : les gélamines, gaffes, scotches tapis de danse ne sont pas fournis

ANNEXES

ANNEXE 1 - Plan de Fauteuils PARTERRE

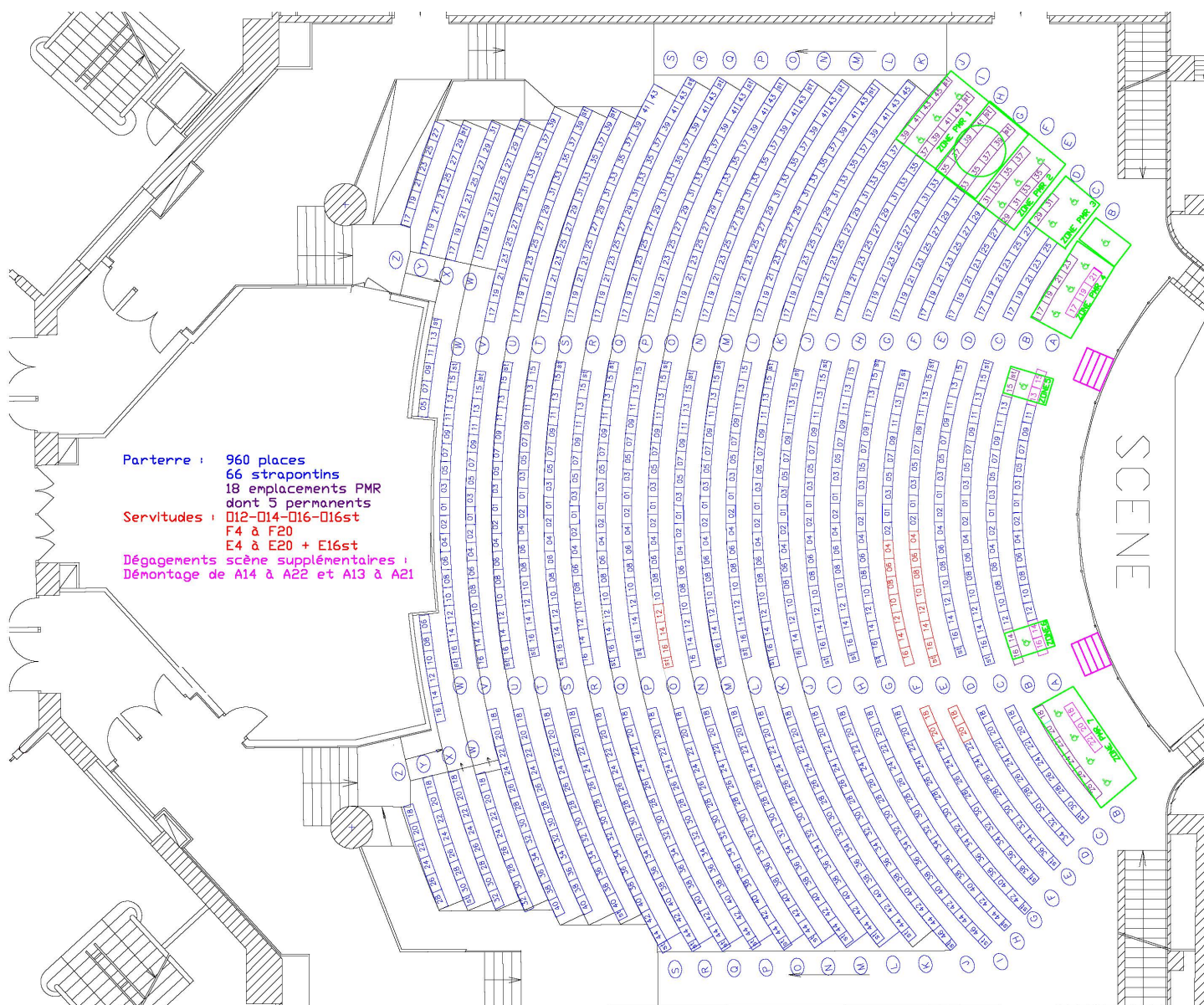
960 fauteuils

Dont : 21 servitudes **en rouge** et
49 démontables **en violet** pour libérer les espaces PMR

66 strapontins

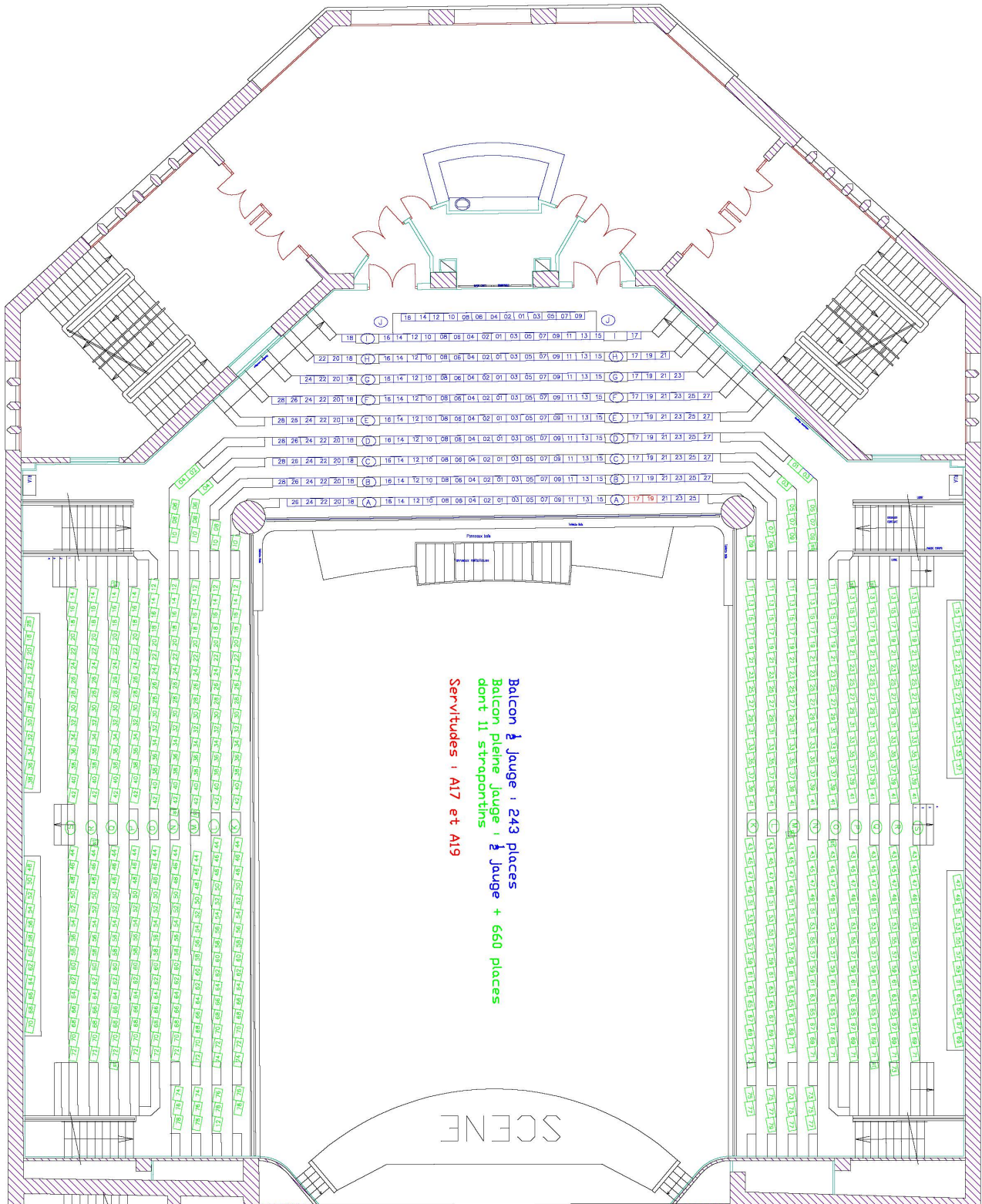
Dont 2 servitudes **en rouge** et
5 démontables **en violet** pour libérer les espaces PMR

7 zones PMR libérables à la demande avec anticipation

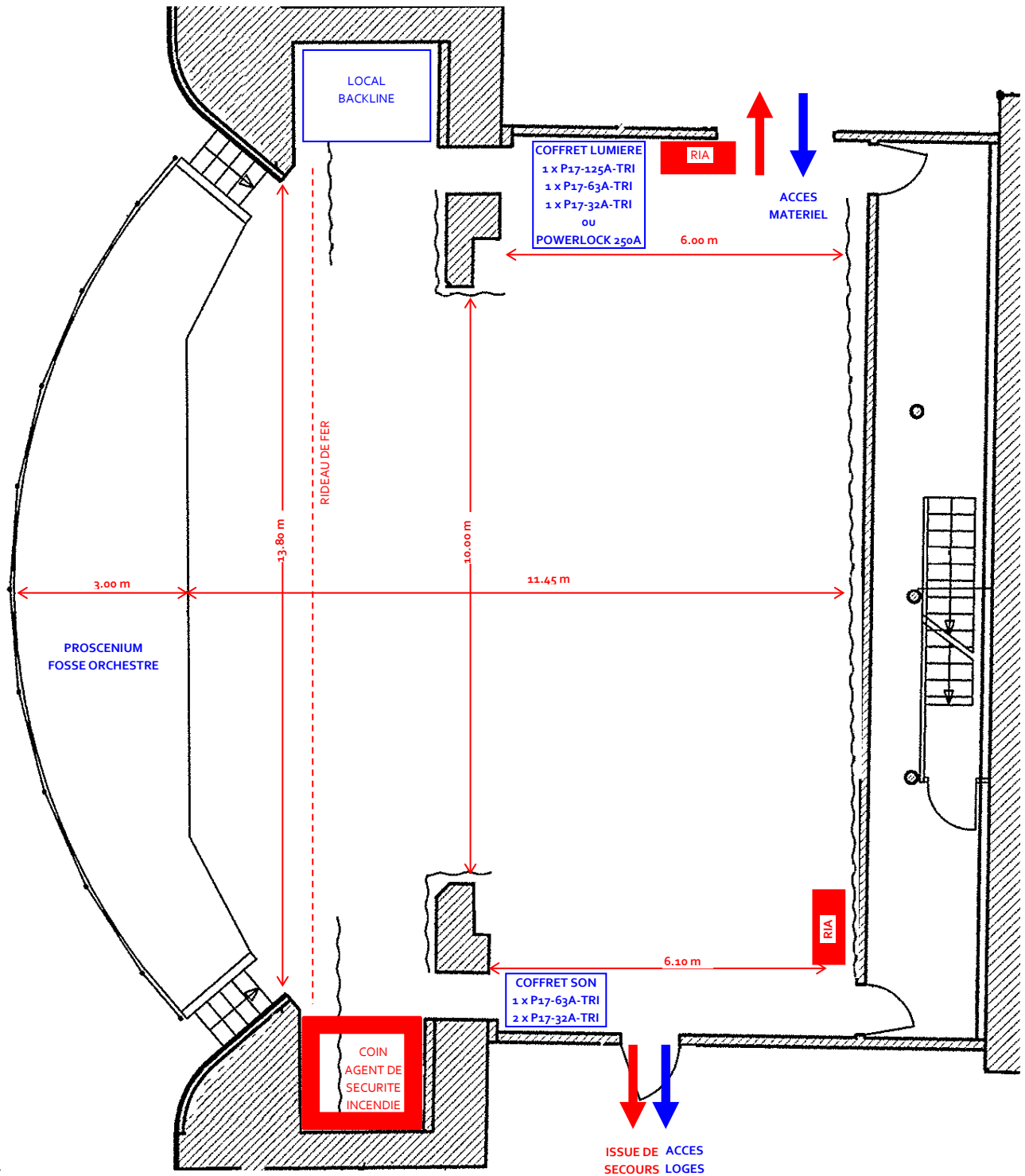


ANNEXE 2 - Plan de Fauteuils BALCON

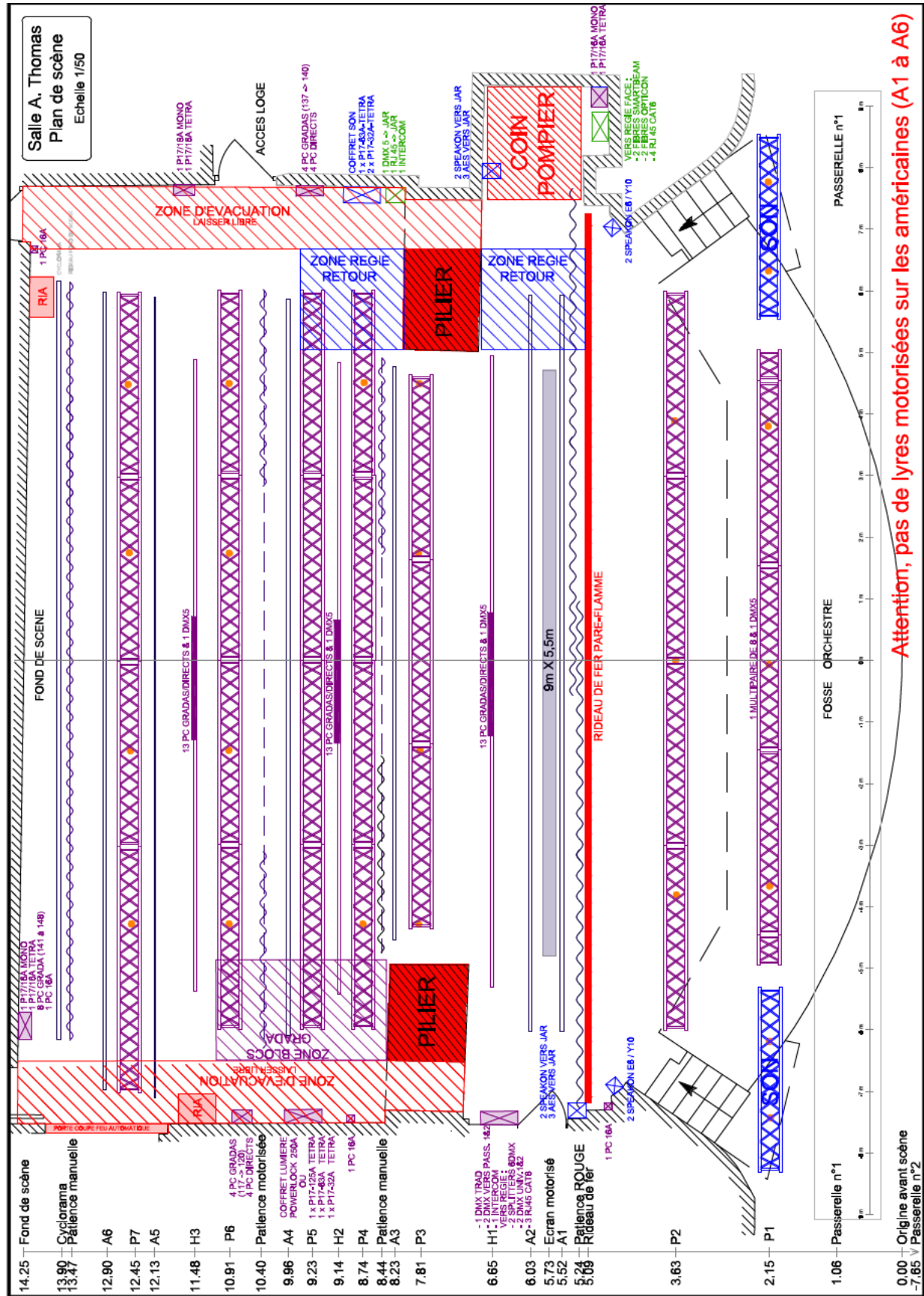
892 fauteuils (dont 2 places de servitude, en rouge : A17-19)
+ 11 strapontins



ANNEXE 3 – PLAN DE SCENE



ANNEXE 4 – PLAN DE PERCHES



Attention, pas de lyres motorisées sur les américaines (A1 à A6)

ANNEXE 4bis – INFORMATIONS PERCHES

NOM	TYPE	DISTANCE	HAUTEUR	CMU
P1	Pont carré de 390 noir	2,15m	6,70m	1000kg
P1 SON	Pont carré de 390 noir 2 parties	2,15m	6,70m	800kg
P2	Pont carré de 390 noir	3,60m	7,75m	1000kg
SECU	Rideau de fer	5,09m		
PATIENCE	Rideau de scène	5,24m		
A1	Perche américaine noire	5,50m	7,20m	200kg
ECRAN	Ecran de projection 9m x 5.5m	5,70m		
A2	Perche américaine noire	6,00m	7,70m	200kg
H1	Herse noire équipée de lignes	6,60m	7,90m	300kg
P3	Pont carré de 390 noir	7,80m	6,20m	1000kg
A3	Perche américaine noire	8,20m	6,80m	200kg
PATIENCE	Patience manuelle	8,45m		
P4	Pont carré de 390 noir	8,70m	6,20m	1000kg
H2	Herse noire équipée de lignes	9,10m	6,30m	300kg
P5	Pont rectangle de 250 noir	8,20m	6,20m	1500kg
A4	Perche américaine noire	10,00m	6,70m	200kg
PATIENCE	Patience motorisée	10,40m		
P6	Pont carré de 390 noir	10,90m	6,20m	1000kg
H3	Herse noire équipée de lignes	11,50m	6,30m	300kg
A5	Perche américaine noire	12,20m	6,90m	200kg
P7	Pont rectangle de 250 noir	12,40m	6,00m	1500kg
A6	Perche américaine noire	12,90m	6,90m	200kg
PATIENCE	Patience manuelle	13,45m		
CYCLO	Ecran cyclorama	13,90m	7,75m	
FOND	Fonds de scène	14,25m		

